

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 08 avril 2025

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

Liste des délibérations examinées affichée le 14
avril 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 avril
2025

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

PROGRAMMATION CULTURELLE
LA MOUCHE SAISON 2025 - 2026

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Monsieur Jacky BÉJEAN

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN,
Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD,
Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVALT,
Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF,
Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Emile BEYROUTI, Céline
BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane
NAVILLE, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER,
Fabien BAGNON, Eric PEREZ

Membres absents excusés à la séance :

Stéphane GONZALEZ, Aïcha BEZZAYER, Delphine
CHAPUIS, Camille EL-BATAL, Sonia MONFORT,
Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie
TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI,
Pascale ROTIVEL, Christophe GODIGNON, Nejma
REDJEM

Délibération : 04-2025-034

Transmis en préfecture le : 14/04/2025

Pouvoirs :

Stéphane GONZALEZ à Frédéric RAGON, Aïcha
BEZZAYER à Ikrame TOURI, Delphine CHAPUIS à
Patrick FAURE, Sonia MONFORT à Françoise BÉRARD,
Caroline VARGIOLU à Céline MAROLLEAU, Bruno
DANDOY à Claudia VOLFF, Coralie TRACQ à Yves
GAVALT, Laurent KAZMIERCZAK à Laure LAURENT,
Yamina SERI à David HORNUS, Pascale ROTIVEL à Eric
PEREZ, Christophe GODIGNON à Guillaume
COUALLIER, Nejma REDJEM à Fabien BAGNON,

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Madame Marylène MILLET

Avec l'arrivée d'une nouvelle direction en juin 2024, le Théâtre de La Mouche poursuit et renouvelle ses missions de mise en lien entre le public saint-genois, les artistes et les oeuvres autour d'une programmation riche, inventive, destinée à tous les âges. La saison s'articule autour de rendez-vous rassembleurs, innovants et à portée éducative pour nourrir les esprits, favoriser la curiosité et permettre des moments d'émotion et de réjouissances partagées.

Le projet artistique de La Mouche se déploie autour de 4 axes dont les spectacles, les actions de relations publiques et d'éducation artistique et culturelle sont le déploiement :

- le croisement des disciplines artistiques, ADN de La Mouche à la fois théâtre et cinéma ;
- la fabrique de l'œuvre, pour comprendre le métier d'artiste et comment naissent les spectacles ;
- la chose publique, avec des spectacles connectés à l'époque pour comprendre le monde ;
- créer du lien, faire fête avec des temps de convivialité autour de la programmation.

Ensemble, ils construisent une saison résolument intergénérationnelle où les arts et les disciplines (théâtre cinéma, cirque, musique et danse) se croisent, s'enrichissent mutuellement avec une attention particulière pour le cirque et la jeunesse. Les propositions sont généreuses et qualitativement exigeantes, en prise avec l'époque, entre classiques revisités et formes inédites. Par cette programmation, la culture devient "un outil de santé publique", un bien précieux qui crée du lien.

En croisant les registres et les disciplines, la programmation de La Mouche témoigne de son accessibilité au plus grand nombre et de son ouverture à la diversité des esthétiques artistiques actuelles. En cela elle rayonne sur la ville et plus largement dans son bassin de vie.

Elle mène conjointement une mission de soutien à la création professionnelle, pour laquelle elle reçoit l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, des missions d'irrigation culturelle de son territoire et de son bassin de vie pour lesquelles elle reçoit un soutien de la Métropole de Lyon et d'ouverture au plus grand nombre via son rendez-vous estival Les Météores qui reçoit également les soutiens de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La programmation professionnelle représente une vingtaine de spectacles par saison pour une cinquantaine de représentations, qui s'organisent sur la scène de La Mouche, mais également hors-murs, dans l'espace public et dans des lieux non-dédiés.

Par ailleurs, le cinéma, classé Arts et Essai (soutenu par le CNC), programme en moyenne 10 séances tout public par semaine ainsi qu'une offre conséquente dédiée aux scolaires, soit 400 à 450 séances par saison lui permettant de bénéficier d'un soutien de La Région Auvergne-Rhône-Alpes pour sa mission de médiation cinéma. Enfin, de nombreux rendez-vous thématiques, festivals pour le jeune public et les familles durant les vacances scolaires, rendez-vous réguliers pour tous les âges : Croq'ciné, CinéThés, et ciné-rencontres en lien avec les associations et acteurs du territoire émaillent et enrichissent la saison.

L'offre culturelle de La Mouche est intergénérationnelle et accessible à tous :

- Grâce à une programmation ambitieuse et diversifiée régulièrement organisée hors-les-murs pour aller au contact du public, en proximité. Les arts du cirque et de la rue se déploient notamment en été, au cœur des différents quartiers de la ville dans le cadre des Météores ;
- En préservant une politique tarifaire incitative, pour lever d'éventuels freins et toucher le plus grand nombre,
- En mettant en œuvre une programmation adaptée aux plus jeunes et leur famille ainsi que pour un public scolaire (parcours croisés, ateliers théâtre en collèges et lycées, médiation cinéma etc);
- En veillant à maintenir et enrichir l'irrigation culturelle du territoire grâce au développement de partenariats et d'actions culturelles (artistes associés, résidences de territoire, ateliers, rencontres diverses) avec les acteurs locaux des secteurs sociaux, éducatifs, culturels, économiques.
- En participant aux événements métropolitains, régionaux, nationaux générant de l'attractivité et des partenariats pérennes (Biennale de la danse, festival Lumière, réseau Cirqu'Aura, Groupe des 20, ONDA, doMino, GRAC etc...) ;

- Avec une forte sensibilité en faveur de l'éco responsabilité et l'inclusion.

LA PROGRAMMATION 25-26 DE LA MOUCHE

Au fil de la saison, des événements généreux et rassembleurs, spectacles cultes, formes inédites ou classiques revisités souvent construits en partenariat avec des réseaux locaux et régionaux :

- Ouverture de saison gratuite avec *Jackpot* du Collectif Es, une proposition participative qui s'inscrit dans le cadre de la Biennale de la Danse, le dimanche 21 septembre en clôture des Journées du Patrimoine
- 1er octobre, *Fantaisie minor* de Marco da Silva Ferreira, spectacle de danse hip-hop intégré à une double soirée danse-cinéma, également inscrite dans le cadre de la Biennale de la Danse
- 7 octobre, *4211 Km*, d'Aïla Navidi, fresque familiale, historique et théâtrale (primé de 2 Molière en 2024)
- 14 octobre, lecture augmentée d'Antonio Carmona, sur le plateau du théâtre
- mi-octobre, Festival Lumière
- 6 novembre, Youn Sun Nah, concert de l'artiste internationale de jazz vocal
- 2 décembre, *Jubilä*, spectacle concert de Leïla Martial, clown vocaliste
- 13 janvier, *Parler pointu*, Benjamin Tholozan et Hélène François, théâtre humoristique sur le thème des parlers régionaux et des accents
- mi janvier, Festival Téléràma
- 26 février, Mathias Malzieu (chanteur du groupe Dionysos) *L'Homme qui écoutait battre le cœur des chats*, lecture comédie musicale
- 3 mars, *Sans faire de bruit*, compagnie Nachepa, seul en scène qui traite de la perte d'audition (Grand prix Impatience 2024)
- 21 avril, *l'Art d'avoir toujours raison*, conférence théâtrale humoristique, cie Cassandre, Sébastien Valignat
- 19 mai, *Trois contes et quelques*, Groupe Merci, contes de Charles Perrault revisités
- 16 juin, clôture de saison - *Handle with care*, cie Ontrendergoed, spectacle en boîte et lecture dans le jardin d'Antonio Carmona

Deux artistes associés, porte-voix du projet, soutenus par le théâtre, présents sur le territoire, à la rencontre des habitants :

- Coline Garcia, compagnie SCOM - Cirque jeune public et tout public
 - Résidence de reprise du spectacle *M.A.I.S.O.N* en décembre avec invitation à déjeuner, goûter, dîner chez des habitants de la ville sur le thème de la famille
 - Création d'un podcast documentaire issu des rencontres avec les habitants
 - Exposition sur le thème du cirque contemporain
 - Ateliers EAC dans certains établissements scolaires de la ville
- Antonio Carmona, compagnie Si sensible - Théâtre et roman jeune public
 - Présentation de son spectacle *Il a beaucoup souffert Lucifer* en novembre
 - Lectures augmentées dont une signée sur le plateau du théâtre (octobre - février - juin) pour présenter ses textes futurs en exclusivité au public du théâtre et recueillir leurs retours
 - Temps de résidences ponctuels pour la création de son prochain spectacle *Charmomix* (automne 2026)
 - Ateliers EAC dans certains établissements scolaires de la ville

Ainsi que des compagnies régionales en création

- Deux résidences cirque de création (DRAC) :
 - le Groupe Nuits, pour la création de son spectacle *Fragile* (août)
 - la Cie Lamento pour la création de son spectacle de cirque et danse *Immobile et rebondi* (août)
- Le 17 mars, EaEo avec le spectacle de jonglage et slam, *Biographies*
- Du 5 au 7 mai, Collectif A/R avec la création d'*UMAMI*, danse gustative pour jeune public

Un parcours intergénérationnel, pour le jeune public, les familles, et les individuels, avec des spectacles présentés en séances scolaires en journée et tout public, de la crèche jusqu'au lycée.

Avec la découverte de toutes les disciplines artistiques :

- *Ven* par la compagnie Si seulement les 13 et 14 novembre pour l'évènement national La Nuit du cirque
- *Il a beaucoup souffert Lucifer*, théâtre d'Antonio Carmona, artiste associé à La Mouche, les 25 et 26 novembre
- *M.A.I.S.O.N*, cirque documentaire de Coline Garcia, artiste associée à La Mouche les 15 et 16 décembre
- *Le Roi des ours*, par l'ensemble TACTUS, concert dessiné en direct sur les liens entre l'homme et la nature, le 20 janvier
- *Piste, piste, piste*, Compagnie Porte Manteau, international Finlande, cirque danse et projection 3 et 4 février
- *Biographies*, Compagnie EaEo, jonglage et slam, hors-les-murs, 17 mars
- *(e) mouvoir*, compagnie Entre deux rives, marionnettes immersives, dès 6 mois, du 24 au 26 mars
- *UMAMI*, danse gustative, collectif A/R, du 4 au 6 mai
- *Toutes les choses géniales*, théâtre, compagnie du Bonhomme, mis en scène Thomas Poulard, hors les murs.

Des collaborations de diffusion avec les théâtres voisins de la conférence territoriale des maires des Lônes et Coteaux :

- *(e)mouvoir*, spectacle marionnettes immersives pour les crèches et le tout public, de la compagnie Entre deux rives s'inscrit dans le parcours marionnettes de la CTM des Lônes et Coteaux.

Il convient de noter que des ajustements de date ou de contenus pourront avoir lieu en fonction des aléas de la saison à venir (indisponibilité de compagnies ou de lieux, événements extérieurs...).

Les actions culturelles :

Imaginé et mises en œuvre en collaboration avec les partenaires du territoire, elles se déploient autour de la programmation de spectacles et du cinéma. Ces actions créent des espaces d'échanges et de pratique pour les spectateurs, et favorisent les rencontres avec de nouveaux usagers. Elles s'adressent aux publics de tous âges, avec un volet d'actions d'éducation artistique et culturelle à destination des publics scolaires, de la maternelle au lycée.

Des actions spécifiques permettent la participation active des habitants, et des bénévoles.

Des projets ponctuels ou au long cours accompagnent plus spécifiquement des personnes en difficultés économiques et/ou sociales.

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est centrée autour des pratiques corporelles individuelles et collectives notamment via les arts du mouvement, la découverte des œuvres mettant en avant les enjeux de société et les outils d'analyse critique, la lutte contre les discriminations, l'égalité femme/homme, la valorisation de liens intergénérationnels et interculturels.

Dans un souci de coopération territoriale, de dynamique partenariale et de mutualisation des moyens permettant notamment la limitation de l'impact carbone des activités, dans la stratégie CAO 27 !, La Mouche répond aux sollicitations des lieux et événements culturels présents sur le territoire, et participe autant que faire se peut aux initiatives artistiques locales, régionales et nationales en cohérence avec la ligne éditoriale de son projet artistique.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Vu l'avis de la commission 3 « Culture, Sports, Vie Associative et Jumelages » du 28 mars 2025 ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir

- **ADOPTER** la programmation de la saison spectacles 2025/2026 ;
- **AUTORISER** madame la maire ou son représentant à signer les contrats de cession et les conventions devant intervenir pour la mise en place et le bon déroulement de la saison 2025-2026.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Marylène MILLET**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITÉ CETTE DELIBERATION -

Le secrétaire de séance,

Jacky BÉJEAN

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

**La Maire,
Marylène MILLET**



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVALT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Christophe GODIGNON, Nejma REDJEM

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.